

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 14 du 05 octobre 2012



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

THRIPS sur chrysanthèmes : souvent présents à des niveaux importants

Les thrips restent présents dans les exploitations souvent à des niveaux d'infestation importants. Comme leurs piqûres sont à l'origine de déformations des feuilles, des décolorations de fleurs et surtout des vecteurs des maladies à virus comme le TSWV il est impératif de contenir leur présence. Ainsi, il ne faut surtout pas relâcher la vigilance à quinze jours des premières ventes de Toussaint.

A SURVEILLER : TSWV

Les thrips peuvent être des vecteurs du **virus de la maladie bronzée de la tomate** ou **TSWV** –*Tomato spotted wilt virus* (photo ci-contre). Seules les larves de thrips sont susceptibles d'acquérir le virus mais les inoculations ont lieu essentiellement au cours de l'alimentation des adultes. IL faut rester TRES VIGILANT car ce virus n'est pas spécifique du chrysanthème. Il peut également contaminer les cyclamens, les pélargoniums, les primevères, les bégonias,...



Photo AREXHOR G.E.

Rappel des symptômes : tandis que le système racinaire n'est pas atteint, les feuilles présentent des taches décolorées et nécrotiques. Les fleurs quant à elles sont rabougries, déformées et décolorées. Les tiges et les pétioles peuvent également montrer des zones nécrosées.

PUCERONS sur chrysanthèmes : toujours des foyers

La présence de pucerons est signalée dans les cultures de chrysanthèmes. Le nombre de foyers identifié est en progression. La production de miellat favorise l'installation de fumagine entraînant la dépréciation commerciale de la plante. Il faut également rester TRES VIGILANT.

CYCLAMEN : globalement des cultures saines

Hormis un cas de thrips signalé chez un observateur, les cultures de cyclamen sont indemnes de pucerons, botrytis et fusariose.

PENSEES : des cultures de très bonne qualité sanitaire

Aucune maladie cryptogamique n'est à signaler sur les différentes cultures de pensées.

VU DANS LES SERRES : présence de larves d'othiorhynque sur cyclamen



Les larves d'othiorhynques ne s'attaquent pas uniquement aux végétaux de pépinière mais également aux plantes vivaces et aux cyclamens sous serre.

Photo ADHP : othiorhynchus dans des cyclamens

BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

Contenir le développement des thrips

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Acariens	Chrysanthèmes	
Aleurodes	Chrysanthèmes	
Pucerons	Chrysanthèmes	
Rouille	Chrysanthèmes	
Thrips	Chrysanthèmes	
Bactériose	Cyclamen	
Botrytis	Cyclamen	
Fusariose	Cyclamen	
Pucerons	Cyclamen	
Thrips	Cyclamen	

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazo-
zoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »